



Paris, le 9 novembre 2018

L'APVF se félicite de la mise sur les rails de l'Agence nationale de cohésion des territoires mais attend de l'Etat une impulsion vigoureuse en direction des territoires les plus en difficulté

L'Association des Petites Villes de France que préside Christophe Bouillon, député de Seine-Maritime, maire honoraire de Canteleu, **se félicite de la mise sur les rails de l'Agence nationale de cohésion des territoires** après l'adoption par le Sénat de la proposition de loi afférente à sa création.

La création de l'ANCT répond en effet à **une demande récurrente de l'APVF depuis plusieurs années** pour pallier les carences des petites villes et des territoires les plus en difficulté en matière d'ingénierie territoriale.

L'APVF se félicite que les sénateurs aient approuvé plusieurs amendements visant à **cibler prioritairement l'action de l'ANCT sur les collectivités qui en ont le plus besoin** et à **renforcer la présence des élus** dans la gouvernance de l'Agence.

Mais tout reste à faire maintenant. L'APVF attend, au-delà du rôle de cette Agence, **une impulsion vigoureuse de l'Etat**, et une attention beaucoup plus soutenue en direction des petites villes et des territoires fragiles. Tout particulièrement, la question de la **revitalisation des centres-villes et centres-bourgs des petites villes** n'a pas été réglée par la mise en place du plan « Action cœur de ville » qui n'a concerné que 222 collectivités. Il y a urgence à agir dans ce domaine, sous peine d'une nouvelle aggravation de la fracture territoriale.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 arobert@apvf.asso.fr

Atte OKSANEN, Chargé de mission - 06 30 26 23 95 aoksanen@apvf.asso.fr

APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - www.apvf.asso.fr

